

ETUDE RÉGIONALE : FILIÈRE BOIS FIN DE VIE EN PAYS DE LA LOIRE

Synthèse régionale sur la filière bois fin de vie en Pays de la Loire

ÉTUDE RÉALISÉE PAR L'OBSERVATOIRE TÉO PAYS DE LA LOIRE

DONNÉES 2022

PUBLICATION : OCTOBRE 2024



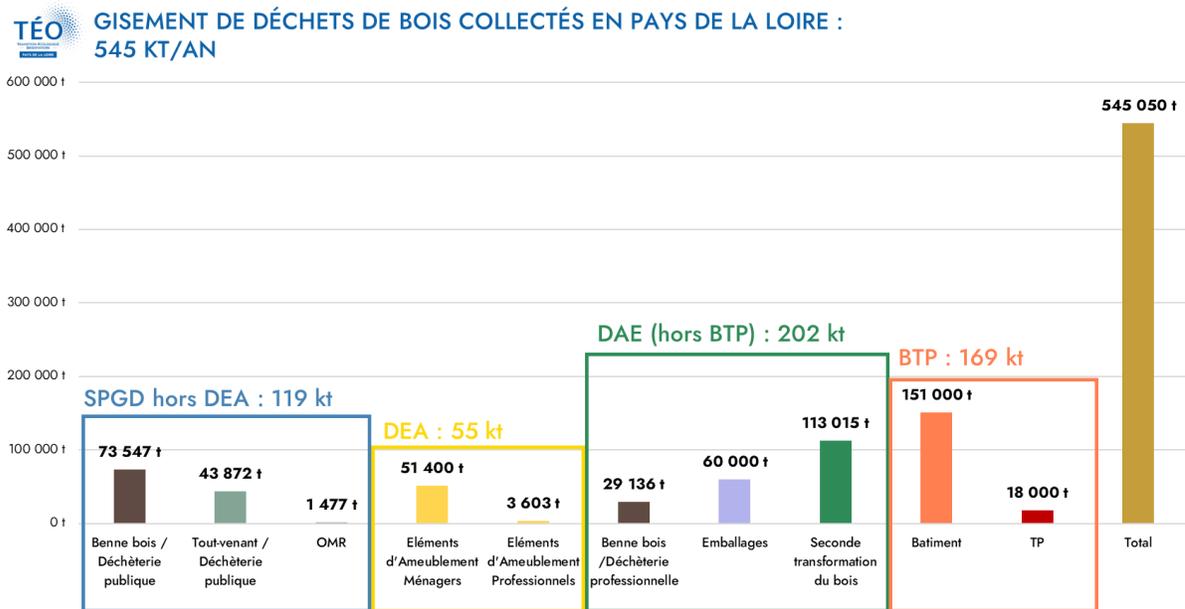
Cette synthèse de 5 pages résume les **principaux enseignements** de l'étude régionale de la filière bois fin de vie en Pays de la Loire, réalisée par l'Observatoire TEO Pays de la Loire en 2024 et portant sur les données 2022.

Les objectifs de l'étude régionale sont les suivants :

- **Estimer le gisement régional** des déchets de bois
- **Caractériser la disponibilité** des flux de déchets de bois sur la région
- Identifier les **usages du gisement régional** et les éventuels conflits d'usage sur la ressource (valorisations matière / valorisations énergétiques)
- Identifier les **sites régionaux** de la filière

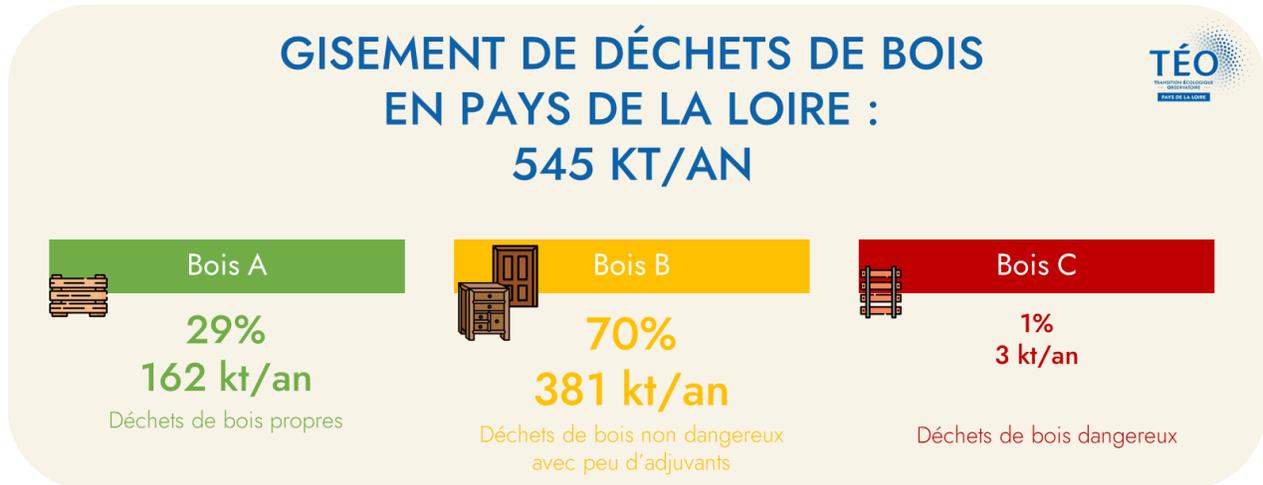
Avec près de **477 installations en fonctionnement** sur l'ensemble de la chaîne de vie des déchets de bois sur son territoire, la région Pays de la Loire bénéficie d'une **structuration solide** de la filière bois fin de vie, et plus particulièrement sur les étapes de collecte et préparation des déchets de bois.

En 2022, le **gisement de déchets de bois collecté** en Pays de la Loire est estimé à **545 000 tonnes par an**. Ce volume provient principalement des activités économiques (202 kt) et du bâtiment & travaux publics (169 kt), tandis que le service public de gestion des déchets (SPGD) en représente 22%. La filière à Responsabilité Élargie des Producteurs (REP) Déchets d'Éléments D'Ameublement (DEA ménagers et professionnels) contribue à la collecte de 55 kt de déchets de bois.



Une fois collectés, les déchets de bois transitent en majorité vers des plateformes de préparation. L'étude révèle qu'au moins **350 000 tonnes/an de déchets de bois sont admises sur les plateformes de la région**. Ces déchets subissent des opérations de tri et de massification, avant d'être broyés et calibrés en fonction de leur utilisation finale.

On estime que **70 % des déchets de bois** correspondent à du **bois de type B**, tandis que 29 % relèvent du bois A. Le bois de type C, classé comme dangereux, ne représente qu'1 % des volumes préparés. Cependant, cette proportion de bois C est probablement sous-estimée, car il provient principalement de sources spécifiques comme les traverses de chemin de fer, les poteaux électriques et les clôtures agricoles, des flux plus difficiles à quantifier avec précision.



Enfin, cette étude a permis d'estimer les filières d'utilisation des déchets de bois collectés en région.

La **valorisation matière** (dont organique) s'impose comme la **filière de traitement dominante**, représentant **51 % des volumes collectés**. La **valorisation énergétique** suit, avec **31 %** des déchets orientés vers ce mode de traitement. Par ailleurs, **6 % des déchets sont enfouis**, 9 % ne disposent pas d'informations claires sur leur devenir. De plus, 3 % des déchets subissent des étapes de préparation supplémentaires, sans que leur exutoire final ne soit précisément identifié.

À titre de comparaison, le Bilan National du Recyclage (BNR 2021)¹ indique que, sur le territoire nationale, 53 % des déchets de bois collectés sont valorisés en matière, 32 % en énergie, tandis que 15 % sont éliminés. Les résultats de l'étude nationale de gisement des déchets de bois menée en 2024 par l'ADEME indique que sur les 7,4 Mt collectées, 3,2 Mt sont envoyées vers des filières de recyclage (soit 43%), 2,6 Mt valorisées énergétiquement (soit 35%) et 1,6Mt enfouies en ISDND (soit 22%).

En Pays de la Loire, la **consommation des déchets de bois** (en provenance des Pays de la Loire ou d'ailleurs) **s'élève actuellement à 141 000 tonnes par an** (dont 80 000 t/an chez le panneautier Gautier). Des projets de valorisation énergétique sont en cours sur la région et pourraient augmenter la consommation de déchets de bois de 130 000 tonnes supplémentaires par an. On note cependant une forte instabilité sur les projets d'utilisation de la ressource bois fin de vie, comme l'illustre le projet Ecocombust à Cordemais, aujourd'hui abandonné après 8 ans de discussion et qui aurait permis d'absorber jusqu'à 280 000 tonnes par an de déchets de bois, principalement issus de la région et des départements limitrophes.

¹ <https://librairie.ademe.fr/dechets-economie-circulaire/6959-bilan-national-du-recyclage-bnr-2012-2021.html>

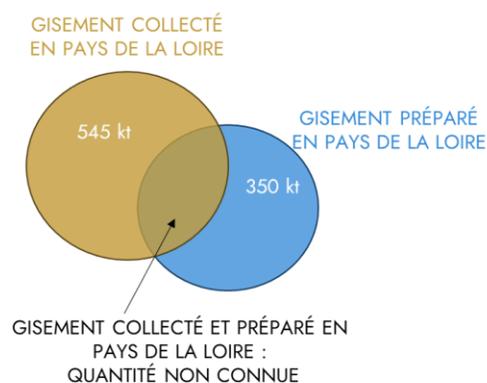
GISEMENT COLLECTÉ EN PAYS DE LA LOIRE	GISEMENT PRÉPARÉ EN PAYS DE LA LOIRE (À MINIMA)	DEVENIR DU GISEMENT COLLECTÉ EN PAYS DE LA LOIRE (UTILISATION EN PAYS DE LA LOIRE OU AILLEURS)	CONSOMMATION ACTUELLE DES INSTALLATIONS EN PAYS DE LA LOIRE (Origine déchets bois : PDL et ailleurs)	CONSOMMATION EN PROJET EN PAYS DE LA LOIRE (Origine déchets bois : PDL et ailleurs)
545 KT/AN	350 KT/AN	Usage matière : 278 kt (51%) Usage énergie : 170 kt (31%) Enfouissement : 31 kt (6%) Autres & non connu : 66 kt (12%)	141KT/AN Dont : Usage matière : 80 kt/an Usage énergie : 61 kt/an	Usage énergie : 137 KT/AN

Les évolutions à venir, telles que la **montée en puissance des filières REP** (Bâtiment, Emballages Industriels & Commerciaux, Articles de Bricolage & Jardin), **l'augmentation de la Taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) sur le stockage**, la mise en place de **bennes multiREP Bois en déchèteries publiques**, devraient permettre de prendre en compte le potentiel supplémentaire de déchets de bois, aujourd'hui non collectés ou non triés et enfouis. Par ailleurs, **l'intensification du réemploi**, notamment dans la filière Emballages Industriels & Commerciaux, pourrait significativement réduire la production de déchets d'emballages en bois. **L'organisation de la collecte des déchets de bois ainsi que le gisement global évolueront au cours des prochaines années, redessinant ainsi le panorama actuel présenté dans ce rapport.**

Enfin, l'étude a également mis en évidence la nécessité d'améliorer la collecte de données régionales, en particulier auprès des plateformes de préparation de bois, un maillon central de la filière du bois en fin de vie. Il est essentiel de renforcer la connaissance de la provenance et du devenir des déchets de bois, en améliorant la collecte de données auprès de ces acteurs clés. La connaissance de la consommation des déchets de bois sur les sites situés en région Pays de la Loire, et plus particulièrement en valorisation énergétique, pourrait également être améliorée.

GISEMENT COLLECTÉ VS GISEMENT PRÉPARÉ

	GISEMENT COLLECTÉ	GISEMENT PRÉPARÉ
Provenance des déchets de bois	Pays de la Loire uniquement	Toute la France et étranger
Destination des déchets de bois	Toute la France et étranger	Toute la France et étranger.
Description	Correspond aux déchets de bois produits et collectés en Pays de la Loire par les ménages et les professionnels via les canaux de collecte : déchèterie, filières REP, services de collecte ect.	Correspond aux déchets de bois préparés sur les installations de préparations en Pays de la Loire : tri, massification, broyage, criblage, avant d'être utilisés ou envoyés vers leur exutoire final.
Lieu de l'opération	La collecte des déchets de bois se passe en Pays de la Loire	La préparation des déchets de bois se passe en Pays de la Loire



545 KTONNES DE DÉCHETS DE BOIS
COLLECTÉS EN PAYS DE LA LOIRE EN 2022

